CHATEAUNEUF DU FAOU

Salon de Peinture « sur les traces de » : PAUL SÉRUSIER

EXPOSITION-VENTE / MAI 2012

Concours doté de **1300 €**

1er prix : 650 € Prix Paul SÉRUSIER, Prix de la Ville.
2ème prix : 300 € Prix Armand SEGUIN, Prix de l'Office du Tourisme.
3ème prix : 175 € Prix Marcel VISONNEAU, Prix des Commerçants.
Prix du Public : 175 €, offert par le Crédit Agricole.

Concours organisé par l'**Office du Tourisme Place ar Segal 29520 Châteauneuf du Faou ☎ : 02.98.81.83.90**

THÈME 2012

« Sur les pas de Paul Sérusier du Pouldu au Huelgoat en passant par Pont Aven et Châteauneuf ».

Nous vous invitons à peindre ou dessiner (de manière figurative ou non figurative) :

- *soit des paysages, des scènes de vie* (fêtes, habitants…), *d'hier et d'aujourd'hui, de ces sites.*
- *soit des tableaux inspirés par ceux de Paul Sérusier.*
- *soit des évènements auxquels il a participé; ex : visite présidentielle de Félix Faure à Châteauneuf en 1896 (descriptif complet disponible à l'Office de Tourisme).*

RÈGLEMENT :

Ce Concours est ouvert à tous, professionnels et amateurs.
Toutes les disciplines sont admises : huile, aquarelle, gouache, dessin…
Format : maximum : 15 F (65x54)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres devront être déposées **au plus tard le Jeudi 26 avril**, prêtes à être accrochées (prévoir ***système d'accrochage***). Une étiquette indiquant nom, prénom, adresse, téléphone et prix de vente, sera jointe à l'arrière.
- Il est accepté au maximum 2 œuvres par participant.
- Il sera perçu un droit d'accrochage de **15 €** par toile.
- L'œuvre primée « *** Prix Paul SÉRUSIER 2012** » **restera propriété de la ville de Châteauneuf** et sera exposée à l'Office puis à la Mairie.
- Les artistes ayant obtenu le « Prix Paul SÉRUSIER » deux années consécutives peuvent exposer mais resteront hors concours pendant 3 ans.
- Le jury désignera les lauréats entre le 02 ou le 03 mai. Le public sera invité à voter du 04 au 30 mai afin de décerner son prix.
- Les œuvres pourront être achetées dès le début de l'exposition mais resteront exposées jusqu'à la fin du salon.
-Le jury étant le seul souverain, aucune réclamation concernant l'attribution des prix ne sera admise par les organisateurs.

Ceux-ci déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte, de détérioration de toute nature, pendant la durée de l'exposition. Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, assurer eux-mêmes leur(s) œuvres(s).

-Les candidats acceptent le présent règlement et s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) jusqu'à la fin de l'exposition.

CHATEAUNEUF DU FAOU

Salon de Peinture

« sur les traces de » : PAUL SÉRUSIER

mai 2012

Concours doté de 1300 €

1er prix : 650 € Prix Paul SÉRUSIER, Prix de la Ville.

2ème prix : 300 € Prix Armand SEGUIN, Prix de l'Office du Tourisme.

3ème prix : 175 € Prix Marcel VISONNEAU, Prix des Commerçants.

Prix du Public : 175 €, offert par le Crédit Agricole.

EXPOSITION-VENTE

Concours organisé par l' **Office du Tourisme**
Place ar Segal 29520 Châteauneuf du Faou / ☎ : 02.98.81.83.90 🖷 :02.98.81.79.30

officedutourisme.chateauneufdufaou@wanadoo.fr

CHATEAUNEUF DU FAOU

Salon de Peinture « sur les traces de » : PAUL SÉRUSIER

EXPOSITION-VENTE / MAI 2012

THÈME 2012

« Sur les pas de Paul Sérusier du Pouldu au Huelgoat en passant par Pont Aven et Châteauneuf ».

INSCRIPTION

NOM ……..……..……..……..……..……..

PRENOM ……..……..……..……..……..….

Adresse……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..

Téléphone……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..

Mail ……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..……..

1) Titre : ……..……..……..……..……..……...Prix (avec cadre)……..……..……..…

2) Titre : ……..……..……..……..……..……...Prix (avec cadre)……..……..……..…

1 toile = 15€ 2 toiles = 30€ règlement : chèque/espèce

Les oeuvres devront être déposées à partir du 03 avril et **au plus tard le Jeudi 26 avril 2012.**

L'œuvre primée « **Prix Paul SÉRUSIER 2012** » **restera propriété de la ville de Châteauneuf**

Le jury étant le seul souverain, aucune réclamation concernant l'attribution des prix ne sera admise par les organisateurs. Ceux-ci déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte, de détérioration de toute nature, pendant la durée de l'exposition. Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, assurer eux-mêmes leur(s) œuvres(s). Les candidats acceptent le présent règlement et s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) jusqu'à la fin de l'exposition.

Date & Signature :

Concours organisé par l' **Office du Tourisme Place ar Segal 29520 Châteauneuf du Faou**
☎ : 02.98.81.83.90 @ : officedutourisme.chateauneufdufaou@wanadoo.fr